

Qualité de l'eau potable en 2025

Conformément à l'article 5 de l'Ordonnance fédérale sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public (OPBD), le distributeur d'eau est tenu de fournir au consommateur intermédiaire ou final, au moins une fois par an, des informations exhaustives sur la qualité de cette eau.

Ce rapport est valable pour l'eau fournie par SAGENORD aux points de livraison des Communes de Valeyres-sous-Montagny, Montagny-près-Yverdon, Treykovagnes, Chamblon, Ependes, Suscévoz, Mathod, Pomy, Cuarny, Chesaux-Noréaz et Villars-Epeney. Il est également valable pour l'eau fournie aux points de livraison des associations de l'AIAE la Menthue, ARRIBRU et de l'ACRG.

Provenance de l'eau

La provenance de l'eau est résumée ci-dessous :

- 58.3 % ACRG, eau de nappe phréatique des puits d'Onnens (chlorée pour la protection du réseau) ;
- 29.4 % SAGENORD (Société Anonyme de Gestion des Eaux du Nord Vaudois), eau des sources du Cossaux (désinfectée par chloration) ;
- 6 % SEY, eau du lac de Neuchâtel (filtrée et désinfectée par chloration) ;
- 5.9 % AIVB, eau de sources, provenant de l'association Intercommunale du Vallon de la Baumine (désinfection UV) ;
- 0.4 % ARRIBRU, eau de sources, provenant de l'Association Intercommunale pour l'alimentation en eau potable des communes de la région des tunnels d'Arissoules et des Bruyères (chlorée).

Désinfection

Par chloration : en moyenne 0.01 mg/l de chlore aux robinets des consommateurs (valeur de tolérance : maximum 0.1 mg/l chez le consommateur).

Contrôles sanitaires (analyses)

SAGENORD par le biais de son mandataire, le Service des Energies de la ville d'Yverdon-les-Bains, établit chaque année un programme de prélèvements annuel sur la base de l'analyse des risques du réseau et des indications données par la directive W12 de la SSIGE. La directive W12 est un guide des bonnes pratiques destiné aux distributeurs d'eau potable et a été approuvé par l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV).

Le plan de prélèvements pour l'année 2025 comporte les analyses suivantes :

- Campagnes de mesures de microbiologie : 26 séries d'analyse réparties sur 54 points de prélèvements totalisant environ 361 échantillons ;
- Campagnes de mesures de paramètres chimiques : 3 séries réparties sur 5 points de prélèvements totalisant 7 échantillons ;
- Campagnes de mesures des pesticides, métabolites et PFAS : 4 séries réparties sur 6 ressources et totalisant 24 échantillons.

Résultats des analyses et qualité de l'eau

Dans l'ensemble du réseau, l'eau de SAGENORD est de très bonne qualité. Aucun dépassement des normes en vigueur n'a été décelé concernant les paramètres microbiologiques et chimiques de l'eau. Il faut cependant noter la présence, à des doses inférieures à la réglementation, de fer et de manganèse dans l'eau en provenance des puits d'Onnens. Même à des doses très faibles, ces oxydes métalliques sont susceptibles de former une couche noire sur les canalisations, qui lorsqu'elle se détache donne un aspect brun à l'eau. Des mesures correctives telles que des purges ont été réalisées ponctuellement sur le réseau pour palier à ce problème.

Concernant les pesticides, comme tout le plateau suisse, SAGENORD constate la présence de métabolites du chlorothalonil dans l'eau potable dans des valeurs supérieures aux prescriptions fédérales pour le métabolite R 471811. Le chlorothalonil est une substance active utilisée depuis les années 1970. Ce fongicide est désormais interdit depuis le 1er janvier 2020. Les contrôles périodiques, effectués par SAGENORD, indiquent les teneurs suivantes pour l'année 2025 :

Ressource	Proportion de la ressource	Teneur moyenne du métabolite du chlorothalonil R471811
	[%]	[ng/l]
Puits d'Onnens	58.3	135
Sources du Cossaux	29.4	32
Station de Bellerive (lac de Neuchâtel)	6	156
AIVB	5.9	< 25
ARRIBRU	0.4	162

La valeur maximale autorisée du métabolite R471811 est de 100 ng/l (nano-gramme par litre).

Les ressources montrent une diminution des teneurs par rapport à 2024.

Le 1,2,4 Triazole n'est pas détectable dans l'eau brute de la station Bellerive sur le lac de Neuchâtel contrairement au lac Léman.

Selon l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV), l'eau distribuée reste néanmoins consommable, bien qu'en l'état actuel des connaissances, l'innocuité de ces métabolites n'a pas pu être démontrée.

Plusieurs essais cantonaux sont actuellement en cours pour définir et optimiser des moyens de traitement de ces résidus de pesticides dans l'eau (charbon actif, osmose inverse, etc.). En parallèle, la ville d'Yverdon-les-Bains avec SAGENORD et en relation étroite avec les autorités cantonales, a immédiatement déconnecté les ressources mineures non-conformes et débuté une révision de sa stratégie d'approvisionnement en eau potable (possibilités de dilution d'eau avec les distributeurs voisins, traitement d'une ressource régionale, prospection de nouvelles ressources, etc.).

Paramètres physiques et chimiques

Dureté totale : minimum 15 °F (degrés français), maximum 26 °F et en moyenne 23 °F, soit une eau moyennement dure.

Température moyenne	13°C
Calcium	50 - 87 mg/l
Magnésium	5 - 15 mg/l
Sodium	2 - 9 mg/l
Potassium	1 - 2 mg/l

pH	7 - 8
Chlorures	2 - 16 mg/l
Nitrates	1 - 47 µg/l
Sulfates	8 - 36 mg/l
Hydrogénocarbonates	185 - 301 mg/l

Conclusion

A l'exception du métabolite du chlorothalonil (R 471811), l'eau fournie par SAGENORD correspond aux normes d'eau de boisson. Selon l'OSAV, l'eau distribuée reste consommable. Il s'agit d'une eau équilibrée, de type calco-carbonique, faiblement minéralisée et de dureté moyenne.

SAGENORD, janvier 2026